CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108299** **VALABLE JUSQU'AU** **14/07/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC plabennec 441 505 104 RCS

Siret : 441 505 104 00048

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5037233

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 760704G1244000/001 521970/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 760704G1244000/001 521970/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/05/2026

Raison sociale : ABERS COUVERTURE

ZA DE CALLAC
29860 PLABENNEC

Téléphone : 02 98 37 62 12 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LE COCQUEN SYLVAIN GÉRANT

Site Internet : http://www.abers-couverture.fr

E-mail : contact@aberscouverture.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 593 150 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	11	21/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	12	14/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108299** **VALABLE JUSQU'AU** **14/07/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2002
Forme juridique : SARL
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC plabennec 441 505 104 RCS

Siret : **441 505 104 00048**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5037233

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 760704G1244000/001 521970/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 760704G1244000/001 521970/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/05/2026

Raison sociale : **ABERS COUVERTURE**

ZA DE CALLAC
29860 PLABENNEC

Téléphone : 02 98 37 62 12 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.abers-couverture.fr
E-mail : contact@aberscouverture.com

Responsabilité légale :
LE COCQUEN SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	21/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.